Le Parc naturel régional des Vosges du nord

[Notre commune – nom de la commune] fait partie des  111 communes qui constituent le Parc naturel régional des Vosges du nord. Ensemble, nous portons un projet de territoire qui nous engage sur la voie d’un développement durable.

Nous faisons donc partie du réseau des 56 parcs naturels régionaux (1) de France, comme le PNR du Luberon, de Corse ou du Médoc ! Nous sommes engagés ensemble pour le respect et la préservation de la nature, l’épanouissement des habitants et le développement d’une économie locale de nos territoires.

A [nom de la commune] [nom du délégué.e] a été désigné.e comme délégué.e au parc, pour les 6 ans à venir. Il.elle sera l’interlocuteur privilégié entre le parc, le conseil municipal et les habitants. Il connaît les objectifs du projet de territoire et fait remonter les idées et projets vers le parc.

Au sein de notre Parc des Vosges du nord, ce sont 47 agents de toutes les compétences, de la culture à l’architecture, de l’agriculture à la biodiversité, qui sont au service des communes et des intercommunalités pour accompagner leurs projets les plus divers, dans le cadre de la charte [lien].

Le Parc naturel régional des Vosges du nord a été créé en 1975. En 1989, l’UNESCO a classé ce territoire comme Réserve de Biosphère. Depuis 1998 avec son voisin du Pfälzerwald (Allemagne), les 2 territoires forment une des 20 Réserves de Biosphère Transfrontalières de la planète.

Le parc en chiffres : 84 941 habitants\*pour presque autant d’hectares de forêts : 83 525\*hectares,

[111 communes](https://www.parc-vosges-nord.fr/le-parc/les-communes-du-parc) dont 2/3 dans le Bas-Rhin et 1/3 en Moselle sur 8 communautés de communes,  
127 666 hectares dans un triangle entre Wissembourg, Sarreguemines et Saverne.   
3 grands secteurs paysagers : le piémont alsacien au sud, le massif forestier au centre et le plateau lorrain à l’est.

\*chiffres INSEE 2018

*+ d’infos :*[*www.parc-vosges-nord.fr*](http://www.parc-vosges-nord.fr/)

**Exemples de services et bénéfices aux habitants et communes des Vosges du nord :**  
- Conseils architecturaux gratuits pour tous projets ou travaux qui concernent les bâtiments construits avant 1948 (voir détail ci-dessous),  
- Ateliers, stage autour de l’éco-rénovation  
- Conseils, diagnostics aux projets d’aménagement des communes, aux documents d’urbanisme,  
- Aide à la décision, via l’accès aux données géographiques et cartographiques de l’observatoire du territoire (boites à outils à disposition des élus), aides techniques et/ou financières,  
- Préservation d’espaces naturels protégés,  
- Accompagnement pour prendre en compte la nature dans les espaces non protégés

- Suivi de la qualité des cours d’eau, accompagnement de projet de restauration,  
- Préservation du patrimoine culturel à travers la conservation de 10 musées,   
- Soutien et valorisation de l’économie locale (producteurs, marque Valeurs parc, filière bois…),  
- Mise en place de projets environnementaux et culturels pour les enfants des écoles primaires, collèges et lycées,  
- Un programme d’animations nature, culture pour découvrir son environnement et son patrimoine local,  
  
- Mise à disposition des communes des Highland Cattle pour le défrichement des fonds de vallée,  
- Soutien aux associations et aux structures culturelles.

Favoriser la rénovation des habitations traditionnelles

Le Parc naturel régional des Vosges du nord vous donne accès à des conseils architecturaux gratuits pour tous projets ou travaux qui concernent les bâtiments construits avant 1948 : état des lieux, travaux de réhabilitation, aménagement des combles et des granges, extensions, amélioration énergétique, aides financières (notamment dossier d’aide au ravalement de façade). Nos architectes conseil aident les particuliers et les collectivités des 8 communautés de communes à avancer dans leurs projets. Contactez-nous !  
+d’infos : <http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/>

*Suivez-nous sur Facebook, Instagram, Youtube : @parcvosgesnord*

[www.facebook.com/parcvosgesnord/](http://www.facebook.com/parcvosgesnord/)

[www.instagram.com/parcvosgesnord](http://www.instagram.com/parcvosgesnord)  
[www.youtube.com/c/parcvosgesnord](http://www.youtube.com/c/parcvosgesnord" \t "_blank)

1.       + d’infos : [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/)